



Département
de l'Essonne

Arrondissement
de Palaiseau

Canton de
Brétigny-sur-Orge

République Française

Mairie de Marolles-en-Hurepoix

Liste des délibérations du Conseil Municipal du 30 mars 2023

Membres du Conseil Municipal présents : 23

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 5

Membre du Conseil Municipal absent excusé: 1

Membre du Conseil Municipal absent: 0

Votants : 28

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

1. Budget Principal : Compte de gestion 2022
2. Budget Principal : Compte administratif 2022 (M. le Maire a quitté la séance)

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :

Vote : 23 voix « *Pour* », 5 abstentions : MM. Chauvancy (pouvoir de M. Murail, Mmes Léonard, Goldspiegel et Tussiot

3. Budget Principal : Affectation des résultats 2023
4. Examen et vote du budget primitif communal 2023
5. Programmation Pluriannuelle des Investissements

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

6. Délibération portant vote des impositions à comprendre dans les rôles de 2023 : impôts directs locaux
7. Subventions aux associations (M. Chauvancy, président de l'UNC est sorti)
8. Subvention attribuée pour le tremblement de terre en Turquie (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales-Faceco)
9. Délibération relative au versement d'une aide communale dans le cadre de l'OPAH (CDEA) 2020-2024 – Modification de la délibération n°4 du 26 novembre 2020
10. Garantie d'emprunt (Prêt n°141905) octroyé à Essonne Habitat (Opération Windsor du Clos du Montmidi) : accord et autorisation de signer la convention de réservation – Nouvelle délibération rapportant la délibération n°8 du 24 novembre 2022
11. Instauration de différents tarifs de redevance d'occupation du domaine public
12. Projet urbain partenarial avec la société Elytea dans le cadre d'un projet de construction sis rue Marie Curie
13. Plan Local d'Urbanisme de la commune de Marolles-en-Hurepoix – Prescription de la révision – Définition des modalités de concertation

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :

Vote : 27 voix « *Pour* », 1 voix « *Contre* » : M. Vovard

14. Règlement local de publicité de la commune de Marolles-en-Hurepoix – Prescription de l'élaboration – Définition des modalités de concertation

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

- 15. Personnel communal : Créations de postes pour besoins occasionnels et saisonniers
- 16. Personnel communal : Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Affiché dès le 31 mars 2023

LE MAIRE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joubert', with a long horizontal flourish extending to the right.

Georges Joubert

Le compte-rendu détaillé de cette séance est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune suite à son approbation lors de la séance du conseil municipal suivante.